

**DÉPARTEMENT DE LA MANCHE
VILLE DE VALOGNES**

ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL D'OFFRES OUVERT (Art. 57 à 59 du Code des marchés publics)

1. **Nom et adresse de l'organisme acheteur :**
Ville de VALOGNES
Place Général de Gaulle – 50 700 VALOGNES
2. **Principale activité du pouvoir adjudicateur :** *collectivité territoriale.*
3. **Procédure de passation :** Appel d'offres ouvert (articles 57 à 59 du code des marchés publics)
4. **Objet du marché :** **ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE**
(Extension de l'Hôtel de Ville pour la mise aux normes d'accessibilité et l'implantation d'un ascenseur)
5. **Type de marché de travaux :** Exécution
6. **Lieu d'exécution :** VALOGNES
7. **Caractéristiques principales :** Le marché comporte 10 lots domaine bâtiment et 4 lots domaine infrastructures

Il est impératif :

- que l'entreprise qui répond au lot 2 bâtiment réponde au lot 12 infrastructures
- que l'entreprise qui répond au lot 3 bâtiment réponde au lot 13 infrastructures
- que l'entreprise qui répond au lot 7 bâtiment réponde au lot 14 infrastructures

BATIMENT

Lot 1 : Désamiantage – déplombage - démolitions

Lot 2 : Gros-œuvre – revêtement de sols pierres

Lot 3 : Charpente métallique – serrurerie – menuiseries aluminium

Lot 4 : Etanchéité

Lot 5 : Menuiseries intérieures – plâtrerie sèche & traditionnelle – plafonds suspendus

Lot 6 : Peinture – sols souples

Lot 7 : Electricité – courants faibles - VMC

Lot 8 : Plomberie – sanitaire - chauffage

Lot 9 : Ascenseur

Lot 10 : Mobilier - sonorisation

Option(s) : oui

Variante(s) : oui

Division en tranches :

- **Une tranche ferme** : construction de l'extension au rez-de-chaussée et à l'étage, compris réaménagement du hall d'entrée au rez-de-chaussée et du palier à l'étage
- **Une tranche conditionnelle** : la réhabilitation de la salle du conseil

INFRASTRUCTURES

Lot 11 : Voirie, assainissement EP, espaces verts, mobilier urbain et signalisation : Travaux préliminaires, terrassements, borduration et revêtements, enrobé noir.

Assainissement eau potable

Signalisation peinture.

Potelets métal (5u). Bancs (2u), corbeilles (2u), éléments rangement cycles (3u) et mât drapeaux (3u)

Terre végétale et Engazonnement

Bouche d'arrosage

Lot 12 : Maçonnerie et dallage : réalisation de 5 murs de soutènement. Emmarchement béton et revêtement de sol en dalle de pierre calcaire, parement de mur en moellons et dalles calcaire

Lot 13 : Métallerie – Garde corps fourniture et pose de trois garde corps, grille caillebotis, porte de service

Lot 14 : Eclairage public et décor lumière : Candélabres (3u), encastrés de sol (10u) réglables lumineuses (12u), bornes d'énergie (2u)

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots et **impérativement comme indiqué ci-dessus (conféré au point 7)**

8. Marché couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui

9. Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence

10. Date prévisionnelle de commencement des travaux :

- Démarrage des travaux : le 1er septembre 2010
- Délais d'exécution : 10 mois (non compris préparation, ni congés payés, ni intempéries)
- la préparation aura lieu en juillet

11. Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de ces travaux est assuré par le budget de la Commune sous forme de subventions, de fonds propres et d'emprunts.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Le mode de règlement est le mandat administratif.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les prestations feront l'objet de marchés séparés, conclus, soit à :

- Un opérateur économique, individuel (le cas échéant avec des sous-traitants désignés au Marché)
- Un groupement d'opérateurs économique.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation : voir règlement de consultation

12. Critères d'attribution : Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

13. Renseignements d'ordre administratif :

Modalités de retrait des dossiers :

Conformément à l'article 41 du Code des Marchés Publics le dossier de consultation des entreprises peut :

- Etre retiré gratuitement sur le site internet : **www.synapse-ouest.com** à compter **du 7 avril 2010**
- Etre obtenu sous la forme d'un CD-ROM après demande écrite adressée à Monsieur le Maire - Services Techniques rue Binguet - 50700 VALOGNES (tél. 02.33.95.82.01 - fax : 02.33.95.82.13)

Adresse à laquelle les offres doivent être transmises

- Par dématérialisation : sur le site **www.synapse-ouest.com**
- Par voie postale avec avis de réception, par chronopost (ou similaire) : Monsieur le Maire – Services Techniques rue Binguet - 50 700 VALOGNES
- soit être remises contre récépissé au secrétariat des Services Techniques

Date limite de réception des offres : lundi 31 mai 2010 à 12 h

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

120 jours à compter de la date de réception des offres.

14. Procédure de recours :

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur Leduc BP 25086 14050 CAEN cedex Tél. 02.31.70.72.72 – Fax 02.31.52.42.17 – Courriel : greffe.ta.caen@jradm.fr

15. Renseignements complémentaires

Lots Bâtiment : **par demande écrite** : SARL Sylvie ROYER, architecte DPLG & associés 45 Bd Félix Buhot – BP 35 – 50700 VALOGNES (fax 02 33 40 31 31 – mail : sylvie.royer.architecte@wanadoo.fr)

Lots Infrastructures : Bureau d'Etudes NIS – Franck VAUTTIER 10, rue Sadi Carnot 14000 Caen – Tél 02.31.38.26.26 – Fax 02.31.38.38.50

16. Date d'envoi de l'avis à la publication : mercredi 7 avril 2010